

OÙ ET QUAND VOTER ?

**Du 17 novembre 9 heures
au 24 novembre à 17 heures**

**Le vote peut se faire
sur le lieu de travail
et pendant le temps de travail
avec n'importe quel terminal
professionnel ou personnel :**



ordinateur
(PC, Mac...)



tablette
(Ipad, Android...)



téléphone mobile
(Iphone, Android...)

et



**...connecté
à Internet.**

OU



**des bornes
de vote**

Ces bornes seront mises en place
par l'entreprise, dans des conditions
de confidentialité équivalentes
au scrutin papier et utilisables
par tous·tes les agent·es du GPU,
quel que soit le CSE de rattachement.

COMMENT VOTER ?

**4 jours ouvrés
avant l'ouverture des scrutins**

La fiche explicative
du vote électronique ;

L'adresse internet
du site de vote ;

Un numéro vert
d'assistance en ligne
en cas de difficultés
techniques ;

L'identifiant
de l'électeur·rice
masqué par
une protection.

1

La direction
enverra
deux courriers
comportant :

Le code secret
masqué par
une protection.

2

Connexion et vote

1. Se **connecter** sur le site de vote spécifiquement dédié à l'élection.
2. S'**identifier** au moyen de son identifiant, son code secret (remis dans les courriers envoyés à domicile) et son numéro de CP.

Attention ! Vous devez voter deux fois (une fois pour le scrutin de la liste des titulaires et une fois pour le scrutin de la liste des suppléant·es).

3. Choisir un des deux scrutins (titulaires ou suppléant·es).
4. Choisir une liste – CGT par exemple – et cliquez sur **Continuer** afin de visualiser votre bulletin de vote.
5. Cliquez sur **Voter** et **Valider votre choix** en saisissant votre code secret (remis dans le courrier envoyé à domicile).
6. Le bouton **Confirmer** entraîne la validation définitive et l'enregistrement du suffrage dans l'urne électronique.
7. La confirmation de l'enregistrement apparaît.
8. Ensuite, n'oubliez pas le vote du second scrutin (titulaires ou suppléant·es).

Attention ! Si l'une de ces étapes n'est pas réalisée, le vote ne sera pas comptabilisé.

En cas de perte ou de non réception de ces courriers :

Une plateforme téléphonique ou internet vous permettra de récupérer dans deux mails distincts, l'identifiant et le code secret. Les informations suivantes vous seront demandées : nom, prénom, CP, numéro du Pass Carmillon (au dos de la carte), date de naissance, adresse e-mail. Attention, les cheminot·es n'ayant pas de Pass Carmillon (jeunes embauché·es, CDD...) devront fournir leur code postal de résidence.

**DU 17
AU 24
novembre
2022**

**ÉLECTIONS
CSE**



TOUS CHEMINOTS!

Un CSE, C'EST QUOI ?

Le comité social et économique est une instance représentative du personnel. Cette instance est composée de plusieurs commissions dont une avec des prérogatives santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Un CSE, POURQUOI ?

Plusieurs consultations sont réalisées sur le périmètre concerné du CSE :

- Sur la politique de l'emploi, le logement, l'égalité professionnelle, l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la santé, la sécurité et les conditions de travail...

Le résultat des élections au CSE détermine la représentativité des organisations syndicales localement, régionalement mais aussi nationalement. Il définit la répartition des mandaté·es par organisation syndicale (RPX, CSSCT, CASI...).

Ce que dit LA CGT

La CGT revendique des instances représentatives du personnel au plus près des cheminot·es avec des prérogatives inter SA. Nous demandons également des moyens supplémentaires d'intervention comme, par exemple, la possibilité d'arrêter une réorganisation qui détruit l'emploi et dégrade les conditions de travail (possibilité de droit de veto).

Ce que fait LA CGT

La CGT porte les exigences, les attentes et les revendications des cheminot·es et cheminots dans les CSE. Grâce à l'implication et l'organisation des nombreux·es militant·es CGT dans plus de 350 syndicats locaux, nous pouvons défendre chaque cheminot·e dans son quotidien. Quand cela est nécessaire, nous organisons des actions collectives afin de faire des propositions pour contraindre la direction à changer de politique.

Région AMIENS

LISTE DES CANDIDAT·ES

- **Cécile ANGLO**
DL TER HDF versant sud
- **Erik BABIN**
EIC Hauts-de-France
- **Pascal BEGUIN**
Infrapôle Haute Picardie
- **Gaël BESONHEZ**
Technicentre Picardie
- **Mickael BOUCHER**
Technicentre Picardie
- **Ludovic BOULANGER**
Technicentre Picardie
- **Sébastien BOULANGER**
Direction de l'ingénierie du matériel
- **Angelina DARRAS**
DL TER HDF versant sud
- **Nicolas DOUCE**
Technicentre Picardie
- **Sabine DUBREUCQ**
Infrapôle Haute Picardie
- **Olivier DUFLOT**
DL TER HDF versant sud
- **Séverine DUPONT**
DL TER HDF versant sud
- **Frédéric GAUTRELET**
Technicentre Picardie
- **Guillaume LALOT**
Infrapôle Haute Picardie
- **Fabrice LANNOIS**
Technicentre Picardie
- **Christophe LECOMTE**
Technicentre HDF
- **Nathalie LECOMTE**
Optim'services services médicaux
- **Mickael LETITRE**
DL TER HDF versant sud

- **Laëtitia MAHIEUX**
DL TER HDF versant sud
- **Didier PARJOUET**
DL TER HDF versant sud
- **Denis VAL**
Technicentre Picardie
- **Ludovic VATIN**
Technicentre Picardie

TOUS·TES
IMPLIQUÉ·ES
ET
ORGANISÉ·ES
POUR
DÉFENDRE
CHAQUE
CHEMINOT·E
DANS SON
QUOTIDIEN.